

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012  
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel  
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël  
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20  
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15  
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan  
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45  
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte  
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h  
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50  
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h  
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h  
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10  
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine - Subvention de fonctionnement - Décision - Autorisation**

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine est une association loi 1901, fondée en 1995.

Elle rassemble 45 associations adhérentes oeuvrant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement, du cadre de vie et de l'économie sociale et solidaire. Elle comprend des centaines de bénévoles et emploie un salarié (0.17 ETP).

Elle mène une action globale de réflexion, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement, assure la coordination des activités associatives de ses membres, leur apporte un ensemble de services logistiques et constitue une interface entre le monde associatif et les autres acteurs de l'environnement et le public.

**Le détail du projet :**

Le projet vise à permettre le **développement du centre ressource**, comprenant **l'Université Populaire de l'Environnement et le Centre de Documentation**, mis en place récemment par la MNE.

Ce centre ressource permettra de mener, au niveau de la région Aquitaine, une action globale de réflexion, de sensibilisation et d'éducation en matière de connaissance et de protection de la nature et de l'environnement. Il aura également pour objet de répondre aux besoins de ses membres et d'un public plus large (collectivités locales et territoriales, instituts de formations, enseignants, étudiants et scolaires, grand public), de mutualiser leurs ressources et faire partager au plus grand nombre les compétences, savoir-faire et connaissances des associations qui la composent.

Les actions concrètes de l'Université Populaire de l'Environnement (UPE) consisteront en :

- la mise en place de cycles de conférences-débats sur les thèmes de l'agriculture, l'urbanisme, l'énergie, la nature, le climat, la mobilité, les alternatives et la transition écologique... A titre d'exemple, quatre conférences sont prévues en juin, juillet et août sur le bio, l'agroécologie et le maraîchage

biologique.

L'objectif est de pouvoir proposer en moyenne une à deux conférences-débats ou autres événements chaque mois sur la période de juin 2012 à septembre 2013 soit entre 10 et 20 actions. Pour ce qui concerne les partenariats, la MNE travaille avec le réseau Gironde en transition et a un projet avec la librairie « La machine à lire » afin de proposer un débat sur un livre traitant d'environnement en présence de son auteur chaque trimestre. Des contacts ont également lieu avec l'Université Bordeaux IV, la médiathèque de Libourne, l'Utopia...

- La création d'une lettre de l'UPE (2 000 adresses mail actuellement) et deux nouveaux blogs ou site Web. Le premier afin de poursuivre le travail de revue de presse sur les thèmes de l'environnement et le second plus spécifiquement consacré aux activités de l'UPE mais aussi pour :
  - . proposer un agenda des manifestations et actions liées à l'environnement au sens large en Aquitaine,
  - . renvoyer aux blogs ou sites de la MNE, des associations environnementales, de la CUB, du Conseil régional, du Conseil général, des communes... Ces sites/blogs de l'Université Populaire de l'Environnement souhaitent devenir des références pour l'environnement et l'écologie en Aquitaine. La mise en œuvre de l'UPE est réalisée par l'association l'Astragale pour le compte de la MNE.
- La réactivation du comité de pilotage afin d'accompagner la mise en œuvre des actions

Durant sa première période de fonctionnement, de novembre 2008 à octobre 2010, l'UPE a mobilisé une soixantaine d'intervenants dont une quinzaine d'universitaires et assuré 55 actions qui ont rassemblé environ 1 700 participants et 3 000 auditeurs.

Les sujets traités allaient du changement climatique à la place de l'environnement dans les solidarités nouvelles, en passant par les éco-quartiers ou encore l'approche des territoires en transition, pour ne mentionner que quelques-uns des thèmes.

Toutes ces actions ont été développées grâce à de nombreux partenariats, tant avec le monde associatif que le milieu universitaire ou les institutions.

Un blog « revue de presse » <http://mneaquitaine.wordpress.com/> existe depuis août 2008. Il est toujours consulté mais n'est plus alimenté depuis juin 2011. Il propose 2450 articles et 230 adresses de sites Internet et de blogs, dont 120 sites aquitains. 535 000 pages ont été consultées par près de 200 000 visiteurs, dont environ 50 % d'Aquitains.

- La mise en place du Centre de Documentation, initiée en début d'année 2012, comprend trois volets :
  - L'aménagement du centre de documentation.
  - La base de données informatique : mise en consultation de la base de données sur Internet, formation interne au maniement du logiciel de

- documentation, maintenance mises à jour et sauvegardes (assurées par un prestataire extérieur) et recrutement en service civique d'un permanent.
- Un service de conseil et prêt ouvert au public, avec une permanence dans les locaux de la MNE.

### **Calendrier du projet :**

Le projet s'étend sur moins d'une année, de septembre 2012 à juin 2013.

### **Lien avec l'Agenda 21 communautaire:**

Ce projet participe pleinement aux objectifs de l'Agenda 21 communautaire, puisqu'il permettra une meilleure information sur des thématiques développées dans l'Agenda 21, telles que l'agriculture, la nature, l'urbanisme, l'énergie, le climat, la mobilité, les alternatives et la transition écologique...

A titre d'exemple, sur les 42 fiches actions de l'Agenda 21, 7 concernent l'agriculture et la nature.

### **Coût et financement du projet :**

Le détail du budget prévisionnel du projet figure dans le tableau suivant.

	RECETTES		Dépenses	Dépenses
--	----------	--	----------	----------

			UPE	Centre doc
CUB	5 000	Organisation des conférences et gestion des blogs (animation Comité de pilotage, intervenants, salles, communication, animation, recherche documentaire, rédaction et diffusion de la lettre de l'UPE...)	5 000	
Conseil Général	5 000	Frais généraux (déplacements, hébergement intervenants, documentation...)	2 000	
Conseil Régional	6 500	Autres frais généraux (téléphonie, déplacement, documentation)	1 330	
Auto financement cotisation MNE	430	Aménagement de l'espace documentation (étagères bureau, présentoir à revues, serre-livres et fournitures, vidéo-projecteur, lecteur de DVD, canapés, fauteuil et table basse)		3 000
Dons UPE	300	Acquisition ouvrages, DVD et abonnement revues		2 000
		Formation interne logiciel PMB et maintenance informatique		1 400
		Service accueil et conseil incluant une permanence salarié ½ journée/hebdo		2 500
<b>TOTAL</b>	<b>17 230</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>8 330</b>	<b>8 900</b>
Bénévolat	7 000		2 100	4 900

Ainsi, l'association sollicite une participation financière de la CUB à hauteur de 5 000 € (première demande pour le financement d'actions spécifiques).

Si le conseil de communauté décide de soutenir l'initiative de l'association « Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine », les dépenses afférentes à cette subvention exceptionnelle de fonctionnement seront imputées sur la ligne budgétaire suivante :

Chapitre 67 – article 6745 – fonction 8330 – BC00 sur le budget principal de l'exercice en cours.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter la présente délibération :**

**Le conseil de communauté,**

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

VU la délibération communautaire n° 2011/0084 du 11 février 2011 approuvant le plan d'action du plan climat

VU la délibération communautaire n° 2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant le plan d'action de l'Agenda 21

**Entendu le rapport de présentation,**

**CONSIDERANT QUE :**

Le projet de l'association est en cohérence avec les objectifs de l'Agenda 21 communautaire, en particulier sur les thématiques nature, agriculture et climat énergie et qu'il permet à la CUB de collaborer avec un intervenant représentant près de 45 associations oeuvrant dans des domaines intéressant ses activités.

**DECIDE :**

**Article 1 :**

D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 € à l'association « Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine »,

**Article 2 :**

D'approuver la convention financière ci-annexée (annexe 1).

**Article 3 :**

D'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la signature de la convention financière.

**Article 4 :**

La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours : chapitre 67, fonction 8330, article 6745, CRB BC00

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 12 OCTOBRE 2012</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 12 OCTOBRE 2012</b></p>
---

M. PATRICK BOBET

